



PHI 234 – Enseignement de la philosophie I (Didactique) (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2014

Mercredi, 08 h 50 à 11 h 40, local A4- 372

Enseignant : Rémi Robert
Bureau : A4-251
Courriel : Remi.Robert@usherbrooke.ca
Moodle : Didactique A-2014
Skype : rr7723

PRÉSENTATION DU COURS

Le domaine de la didactique s'intéresse précisément aux situations d'apprentissage-enseignement par un réinvestissement continu des connaissances et des expériences pratiques. En ce sens, la didactique contribue sérieusement au développement et à la diffusion des connaissances nécessaires à la formation des futurs professeurs de philosophie. Pour ceux et celles qui ont l'ambition d'enseigner au cégep ou à l'université, ce cours leur permettra de cerner les enjeux didactiques et disciplinaires, pour développer un regard critique sur l'approche professionnelle de l'enseignement. Du coup, c'est vouloir penser l'éducation à travers différentes expériences qui procure une maturité intellectuelle en contexte pratique d'enseignement.

Le cours PHI 234 a comme principaux objectifs d'offrir aux étudiants :

- d'acquérir une meilleure compréhension des situations d'apprentissage-enseignement dans des contextes disciplinaires et interdisciplinaires, que ce soit en contexte formel ou non formel;
- de valoriser et faire rayonner cette compréhension auprès des étudiants et des collègues;
- de soutenir l'intégration des dimensions fondamentale, disciplinaire et culturelle dans la formation professionnelle des futurs enseignants.

OBJECTIF PRINCIPAL

Réfléchir méthodiquement sur les fondements et l'utilité de la didactique de la philosophie, et analyser ses enjeux et ses applications dans l'enseignement au collégial.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Connaître les concepts centraux de la didactique et quelques applications pratiques.
2. Déterminer la spécificité du discours philosophique : exigences, rôle, enjeux.
3. Préciser le contexte institutionnel de l'enseignement de la philosophie au collégial et l'approche par compétences.
4. S'interroger sur la légitimité de la didactique à l'égard de la philosophie.

5. Réfléchir sur les principaux courants de la didactique de la philosophie; les changements progressifs.
6. Analyser l'approche et le modèle de Michel Tozzi.
7. Présenter et discuter des propositions didactiques les plus adéquates en philosophie.
8. Analyser et comprendre les « idées rebelles » de Normand Baillargeon.
9. Présenter des activités pédagogiques pertinentes permettant à des étudiants de niveau collégial d'améliorer leur apprentissage des processus de pensée philosophique.
10. Analyser les éléments caractéristiques de visions pédagogiques opposées.
11. Comprendre l'approche numérique et le rôle des TIC.
12. Développer une pratique réflexive à l'égard de l'enseignement de la philosophie; savoir-faire/savoir-être
13. Réfléchir au concept de « compétence ».

CONTENU

1. Situation de l'enseignement de la philosophie dans les cégeps
 Nouvelle conjoncture : renouveau collégial, de l'enseignement par objectifs à l'approche par compétence, intentions éducatives de la philosophie et intentions éducatives du programme de formation générale, l'approche par programme, un nouveau paradigme : le paradigme problématisant, apprendre à philosopher ou apprendre la philosophie, l'importance de l'argumentation, intérêt pour la didactique. Références principales : document ministériel sur la formation générale et textes comparatifs présentant la situation en Europe. Définition de la didactique et légitimité épistémologique de la didactique en philosophie. Définition de la didactique.
Références principales : G. Laforest, Françoise Raffin, Michel Tozzi. Quelques concepts de la didactique: transposition didactique, contrat didactique, représentation, pratique sociale de référence, objectif-obstacle, épistémologie scolaire. Michel Develay, Jean-Pierre Astolfi, Jean-Louis Martinand, Philippe Meirieu, Yves Chevillard, Michel Caillot, Claude Raisky, Samuel Joshua, Philippe Jonnaert.
2. La spécificité de la philosophie
 La philosophie n'est pas une science et les référents historiques sont multiples. Une épistémologie est-elle possible? La philosophie est liée à son enseignement. Une épistémologie scolaire est-elle possible? Le refus presque généralisé d'une didactique et les raisons invoquées. L'inutilité de la didactique ou la didactique auto-fondée : le dialogue socratique comme paradigme définitif de la philosophie, la philosophie est à elle-même sa propre pédagogie, le maître comme référence. Savoir philosopher, c'est savoir enseigner la philosophie.
Références principales : Charles Coutel, Jacques Muglioni, André Perrin, A. Comte-Sponville, J. Lefranc, G. Ribault, M. Jamet. La didactique institutionnelle de la philosophie selon Michel Tozzi.
3. Principaux courants didactiques en philosophie
 La didactique centrée sur la philosophie : la didactique expérimentale de Claude Collin, la didactique de la clarté de Jacqueline Russ, la voie de l'herméneutique d'Alain Veoux, les techniques de production de l'INRP, la double médiation textuelle et magistrale d'André Perrin, les travaux sur la lecture ou la dissertation de Françoise Raffin. La didactique ouverte qui met l'accent sur la logique d'apprentissage et qui intègre les apports des sciences humaines : des

théories de l'apprentissage pour Nicole Grataloup du GFEN ou des travaux en sémiotique pour F. Godet du GREPH, les acquis de la linguistique moderne pour Frédéric Cossuta, la conceptualisation selon une approche cognitiviste pour Françoise Rollin et Britt-Mari Barth. La didactisation de la philosophie selon Michel Tozzi. Les objectifs noyaux de l'enseignement philosophique se définissent par rapport à certains processus de pensée, c'est-à-dire la conceptualisation, la problématisation et l'argumentation. Ces compétences s'inscrivent dans un paradigme problématisant. Elles peuvent être travaillées par des exercices spécifiques qui impliquent personnellement l'étudiant. L'enjeu philosophique prend son sens véritable dans des tâches complexes de lecture et d'écriture qui permettent l'investissement des processus de pensée. Des modèles didactiques de la lecture, de l'écriture et même de l'oral philosophique sont donc possibles. Le modèle de Robert Tremblay : le rôle de l'information, des connaissances philosophiques comme élément intégrateur de ces processus de pensée présentés par Michel Tozzi.

4. Le modèle didactique de Michel Tozzi

Les objectifs noyaux de l'apprentissage du philosophe et l'articulation de processus de pensée. Les propositions didactiques fondamentales. Les bases épistémologiques et axiologiques ou éthiques du modèle et les fondements gnoséologiques, en particulier cognitivistes et constructivistes. Les trois processus : conceptualiser, problématiser et argumenter. Les activités pédagogiques spécifiques qui peuvent développer ces processus. Les dispositifs d'émergence des opinions-représentations. L'importance d'un enjeu pour l'apprentissage du philosophe.

5. L'application de ce modèle en lecture, écriture et à l'oral

Une grille de lecture pour lire d'une manière philosophique un texte. Les obstacles à la lecture philosophique. La différenciation pédagogique et la prise en compte des représentations. Des exemples d'activités pédagogiques. Un modèle didactique de l'écriture philosophique. Le champ spécifique de la situation scolaire et l'importance de la dissertation et du texte argumentatif. La problématique de l'oral et de la discussion philosophique. La différence entre l'enseignement en France et au Québec. Contribution de Michel Tozzi à une didactique de l'oral en philosophie. Analyse d'un exemple de discussion philosophique. Réflexion sur les cafés philosophiques comme nouvelle pratique de référence.

6. Critiques du modèle de Tozzi

La difficulté d'apprendre à philosopher par l'application méthodique de certains processus, même s'ils sont propres à la philosophie. Le passage de la subjectivation du texte à l'objectivation oblige-t-il l'intersubjectivité? Le rôle de la médiation et de l'échange. Comment développer le désir de philosopher? Le rôle de l'affectif dans l'application des processus. La difficulté de saisir l'enjeu philosophique en dépassant l'application mécanique de processus. Le transfert et l'intégration de ces processus qui ne peuvent être utilisés comme de simples techniques ou méthodes, mais comme recherche réflexive de sens. Comment s'assurer d'une bonne compréhension de la part de l'apprenant?

7. Présentations étudiantes

Les courants didactiques en philosophie, les énoncés critiques de certaines propositions à privilégier et de certaines pistes de recherche en didactique de la philosophie et exemplification de certaines activités didactiques spécifiques sur les processus de la pensée philosophique.

8. Réfléchir aux concepts de « compétence professionnelle », « savoir-être », « savoir-faire ».

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
03 septembre	Présentation du cours et du plan de cours : enjeux, objectifs, attentes, travaux
10 septembre	Présentation orale/Définition de la didactique et ses multiples approches
17 septembre	Présentation orale/Différents courants didactiques : pertinence et utilité
24 septembre	Présentation orale/L'institution collégiale : d'hier à aujourd'hui
1 ^{er} octobre	Présentation orale/L'enseignement de la philosophie au collégial
08 octobre	Présentation orale/Le savoir-faire et le savoir-être : attitudes ou qualités?
15 octobre	Semaine de relâche (Pas de cours)
22 octobre	Examen Intra
29 octobre	Présentation orale/Le modèle de Michel Tozzi et ses critiques
05 novembre	Présentation orale/Les « idées rebelles »; contester les modèles
12 novembre	Présentation orale/Les « idées rebelles »; Normand Baillargeon
19 novembre	Présentation orale/Les TIC et la création de contenus pédagogiques
26 novembre	Présentation orale/La compétence professionnelle
03 décembre	Présentation orale/La pratique réflexive
10 décembre	Tables rondes formatives : synthèse discutée en groupe du contenu du cours
17 décembre	Examen final
	Bonne fin de session à tous et à toutes!

ÉVALUATIONS

1. Le forum hebdomadaire (qui s'étalera sur 10 semaines : 30%)
2. L'examen Intra (20%)
3. L'examen final (20%)
4. Travail de session (30%)

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. **Le forum hebdomadaire** : à chaque semaine dans la section Moodle, un texte portant sur un des chapitres du cours sera à lire et à comprendre. Chaque étudiant devra sélectionner un texte de son choix pour en faire une synthèse concise et articulée qu'il présentera devant le groupe. D'une durée de 20 minutes, cette présentation aura pour but d'expliquer les notions conceptuelles, les enjeux réflexifs du texte, les problèmes qu'il pose et la définition qu'il propose du concept de didactique. La présentation orale doit être accompagnée d'une synthèse écrite de trois pages (excluant la page d'accueil et la bibliographie) que vous remettrez en version numérique au début de votre présentation orale. Dans la semaine qui suivra chacune des présentations, le professeur et tous les étudiants auront rendez-vous sur le forum du cours pour discuter du texte, critiquer les idées qu'il contient et tenter de répondre à la question posée par le professeur. Le but de cette évaluation est d'entretenir une discussion mature, continue et constructive, partager des idées et argumenter sérieusement. La présentation orale et le dépôt de la synthèse écrite valent 20% et la participation soutenue au forum vaut 10%. Dès le 3 septembre, l'horaire des présentations et le choix des textes seront établis en classe. Critères de correction : qualité de la compréhension,

qualité de la vulgarisation, qualité de la synthèse écrite, orthographe. Sur le forum : qualités des interventions et des idées exprimées.

2. **L'examen intra** : fait en classe et d'une durée de trois heures, vous devrez rédiger une objection critique à l'égard d'un texte vu depuis le début de la session. D'une longueur de 1000 mots, votre objection doit inclure deux arguments solides et articulés, ainsi que des notions conceptuelles appropriées. Critères de correction : qualité de la compréhension des concepts, qualité de l'argumentation personnelle, qualité des liens faits avec le cours.
3. **L'examen final** : fait en classe et d'une durée de trois heures, cet examen portera sur les enjeux de la pratique réflexive que chaque professionnel de l'enseignement doit construire au nom du savoir-faire et du savoir-être. Vous devrez développer un regard critique justifié sur une posture personnelle que vous adoptez à l'égard de votre éventuelle pratique professionnelle en y incluant des valeurs et des concepts vus en classe, et des connaissances disciplinaires. Longueur du texte : 1000 à 2000 mots. Critères de correction : qualité de la compréhension, qualité de l'argumentation et qualité des liens faits avec le cours, profondeur de la réflexion personnelle.
4. **Travail de session** : d'une longueur de 10 pages (excluant la page frontispice et la bibliographie), ce travail consiste en la préparation d'un cours de philosophie de trois heures au collégial (plan de leçon). Vous devez présenter deux activités pédagogiques différentes basées sur une proposition didactique vue en classe durant la session; le but de l'enseignement est d'enrichir la vulgarisation par des activités formatrices devant faciliter la consolidation des apprentissages. En ce sens, vous simulez un cours de trois heures, choisissez un sujet de votre choix (un concept, un auteur, un thème), vous définissez et expliquez ensuite la didactique ainsi que le courant didactique auquel vous vous identifiez et vous présentez et justifiez les activités conçues pour votre enseignement. Finalement, vous développez ensuite une réflexion philosophique sur l'enseignement au collégial : faire apprendre/faire comprendre. À noter dans votre travail qu'il faut situer l'institution collégiale (historique, but, approche, enjeux) et démontrer la pertinence, l'originalité et l'utilité de vos propositions pédagogiques. Pour le guide de présentation des travaux, consultez les devis facultaires. Date de remise : 10 décembre 2014.

MATÉRIEL REQUIS

Tous les textes à lire sont disponibles dès maintenant dans le Moodle du cours.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLARGEON, Normand. *Turbulences : essai de philosophie de l'éducation*, Éditions PUL, 1, Québec, 2013, 135 p.

DELEDALLE, Gérard. *John Dewey, pédagogues et pédagogies*, PUF, 1, Paris, 1995, 125 p.

DEWEY, John. *Démocratie et éducation*, Ed. Armand Collin, traduction de Gérard Deledalle, 1, Paris, 1990, 446 p.

KANT, Immanuel. *Œuvres philosophiques*, Coll. « La Pléiade », Éditions Gallimard, 3 vol.

LE BRETON, David. *L'interactionnisme symbolique*, Coll. « PUF », Éditions Quadrige, 2, Paris, 2008, 249 p.

MARTIN, André. *Le concept d'expérience chez John Dewey et la problématique de l'éducation morale*, Coll. « Thèses canadiennes », 1, Université de Sherbrooke, 1994.

PLATON, Œuvres complètes, traduction par Auguste Diès, Coll. « Des universités de France », Éditions Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres, 1970.

Articles

ASTOLFI, Jean-Pierre. *Du « tout » didactique au « plus » didactique*, vol. 120, 1997, p. 67-73.

CHEVALLARD, Yves. *Familière et problématique, la figure du professeur*, p. 1-26.

DEVELAY, Michel. *Origines, malentendus et spécificités de la didactique*, Revue française de pédagogie, vol. 120, 1997, p. 59-66.

DRAGHICI, Alexandre Dan. *L'erreur, un outil pour enseigner*, 2011, UQAM, p. 1-7.

JONNAERT, Philippe. *La formation didactique des enseignants en questions*, Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol. 4 n° 2, 1997, p. 163-184.

MARTINAND, Jean-Louis. *La didactique des sciences et de la technologie et la formation des enseignants*.

MEIRIEU, Philippe. *Apprendre... oui, mais comment?*, Éditions ESF, 5, 1994.

PERRENOUD, Philippe. *Formation initiale des maîtres et professionnalisation du métier*, Revue des sciences de l'éducation, vol. 19, n° 1, 1993, p. 59-76.

- *L'approche par compétences, une réponse à l'échec scolaire?* p. 1-26.

PIAGET, Jean. *Quels enseignements pour la didactique?* Revue française de pédagogie, vol. 57, 1981, p. 7-14.

RAFFIN, Françoise. *Colloque sur La discussion à visée philosophique à l'école primaire*, 2003.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Émile ou de l'éducation*, Éditions Garnier, Paris, 1961, 664 p.

SACHOT, Maurice. *La dimension historique dans l'approche didactique*, Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, vol. 4 n° 2, 1997, p. 185-203.

TOZZI, Michel. *Contribution à l'élaboration d'une didactique de l'apprentissage du philosophe*, Revue française de pédagogie, vol. 103, 1993, p. 19-31.

- *Débat scolaire : les enjeux anthropologique d'une didactisation*, Revue Tréma, vol. 23, 2004, p. 49-57.

- Lipman, Lévine, Tozzi : différences et complémentarités.

ZARIFIAN Philippe. *Le modèle de la compétence*, Éditions Liaison, 1, Paris, 2001, p. 1-14.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.